

## **Compte-rendu du Conseil municipal du 20 septembre 2018**

Début de séance à 20h30

Sont présents : Nadine MONGE, Maryvonne COLAO, Stéphane ARCHINARD, Thomas ACHARD, Jean HOTTE, Danièle LEBAILLIF

Joël ACHARD est excusé

Secrétaire de séance : Danièle LEBAILLIF

**Approbation** du dernier compte-rendu à l'unanimité.

2 délibérations sont ajoutées à l'ordre du jour.

### **Délibération n° 1**

Objet : la taxe de séjour.

Délibération non prise car il s'avère que la décision est du ressort de la CCD.

### **Délibération n° 2**

Objet : Facture de LAURENT et COMBET pour la réinstallation du chauffage dans le temple.

Bien que non prévus initialement, les frais générés pourront bénéficier des subventions accordées pour le chantier de l'église-temple.

Montant : 3475,38 € HT pour la pose des tuyaux de gaz et leur mise en sécurité.

6 voix POUR

### **Délibération n° 3**

Objet : Recrutement de Christian DUBOIS, l'instituteur, pour une présence d'1 heure par semaine d'école afin d'assurer les 15 minutes de surveillance des enfants attendant l'arrivée du car (entre 16h30 et 16h45).

6 voix POUR

### **Délibération n° 4**

Objet : Autoriser le maire à signer les nouvelles conventions sur l'organisation de l'école avec Pontaix et Vachères

6 voix POUR

### **Délibération n° 5**

Objet : devis LIOTARD concernant les finitions VRD autour de l'église-temple.

Il a été décidé de donner l'accord pour une partie du devis, excluant pour l'instant les lignes dédiées à l'aménagement du devant de l'église. Cette partie devra faire l'objet d'une étude plus poussée.

Les travaux concernant les autres lignes du devis (devant du temple et côté de l'église-temple) doivent être réalisés très rapidement car ils permettront de rendre au monastère son accessibilité handicap.

Montant autorisé dans un 1<sup>er</sup> temps : 2032,60 € HT

6 voix POUR

### **Délibération n° 6**

Objet : Nomination de Francine BELLIER en tant qu'agent recenseur.

6 voix POUR

### **Délibération n° 7**

Objet : Adhésion au service RGPD par le Centre de Gestion 26 afin de protéger les données de la mairie.

La protection des données de la mairie est devenue obligatoire.

Coût : 294,00 € HT par jour de travail. Temps de travail estimé : 2 à 3 jours.

6 voix POUR

## Points divers

### Chantier de l'église-temple

Les travaux sont presque terminés.

Le serrurier doit encore poser le garde-corps devant le temple ainsi que la main courante et la serrure de la sacristie de l'église.

Un courrier va être fait à l'architecte concernant le bas de la porte de l'église qui présente un jour avec risque d'entrée de petits animaux et d'eau en cas d'orage violent avec vent projetant la pluie contre la porte. De plus l'arrêt d'eau de la porte, placé maintenant trop haut, est très inesthétique.

L'étude concernant le Schéma de l'eau suit son cours

### Mesure de la qualité de l'air dans la salle de classe.

Une personne est venue et va poser un appareil à l'école pendant une semaine pour analyser la qualité de l'air. Elle nous transmettra ensuite les résultats.

Le nouveau percepteur est venu à la mairie pour une 1<sup>ère</sup> prise de contact. Il s'est dit prêt à aider la mairie pour le budget et autres sujets financiers.

Visite des conseillers départementaux pour faire le point sur les subventions :

- La demande de subvention pour l'adressage postale n'avait pas été faite. Oubli réparé.
- Il faut lancer la demande de subvention pour la mise aux normes de la mairie pour le handicap visuel
- Il faut lancer la demande de subvention pour le changement des portes de l'école

### Visite du recteur de l'académie à l'école.

Une dizaine de personnes sont venues à l'école. Le recteur d'académie a été ravi de sa visite et d'avoir découvert les problématiques d'une classe unique. Un temps d'échange avec l'instituteur et les élus a été ménagé et s'est avéré riche et constructif. Il faut lancer le plus rapidement possible la demande de modification des horaires de l'école pour l'an prochain afin d'éviter le ¼ d'heure d'attente de car que nous devons combler cette année en employant l'instituteur 1 heure par semaine.

Bulle d'éveil a repris son activité à Sainte-Croix le 20 septembre pour 3 cycles de 6 séances. Une clef de la salle communale leur a été confiée.

Le SMRD fait un rendu du projet SPARE au monastère le 12/10 pour les institutions et le 13/10 pour les particuliers.

Le 25 septembre à 17h, présentation des résultats de l'enquête menée par l'Espace Social auprès des habitants.

Présentation de la nouvelle charte du Parc du Vercors le 20 octobre. La commune sera représentée.

Le Conseil Municipal tient à remercier les habitants qui répondent présents lorsque la mairie a besoin de leur aide. Sans eux, nous aurions du mal à maintenir la qualité de vie de notre village.

Grand merci à eux ...

Fin de la réunion à 23h